

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA RÉOLUTION DE L'ONU ASSIMILANT LE SIONISME AU RACISME—LES VUES DU GOUVERNEMENT

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Bien des pays du monde pensent que l'existence de l'Organisation des Nations Unies est menacée en raison des résolutions que certains pays membres ont adoptées dernièrement, jetant ainsi le discrédit sur les votes de cet organisme. Le gouvernement a-t-il songé à signifier clairement à certains pays auxquels le Canada a accordé une aide importante et une assistance directe, qu'il est intimement convaincu que ces pays devraient en tenir compte lorsqu'ils adoptent une résolution non pas en fonction des exigences du moment mais sur la décision d'un groupe de pays qui se sont apparemment ligüés.

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas aussi pessimiste que le très honorable représentant quant au sort des Nations Unies.

M. Diefenbaker: Certains journaux des plus influents abondent dans ce sens.

M. MacEachen: Je ne suis toujours pas d'accord avec le diagnostic qu'il a établi à propos des Nations Unies. Si le très honorable représentant veut dire que le Canada devrait décider de l'aide à accorder à certains pays en fonction de la façon dont ils votent à l'ONU, je pense que cela créerait alors un élément entièrement nouveau dans notre politique d'aide au développement. Nous avons fourni une aide au développement à d'autres pays en fonction de leurs besoins, de leur niveau de développement, de la famine qui y sévissait, de la pauvreté et du revenu par habitant; je pense que ce serait une forme de colonialisme inacceptable au XX^e siècle que d'axer l'aide au développement sur les votes aux Nations Unies.

M. Diefenbaker: Je prétends que le Canada ne devrait pas être la vache à lait de ces nations qui font preuve d'un manque de sens de leurs responsabilités aux Nations Unies. Je voudrais poser au ministre la question suivante: que fait le Canada pour s'assurer que certaines de ces nations qui crient le plus fort pour critiquer Israël et donner leur appui à la résolution—qui sont, dans bien des cas, des parasites en ce sens qu'elles ne paient pas leur écot ou ne paient pas leur entière et juste part laissant ainsi les nations les plus sérieuses supporter tout le fardeau?

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, je crois que mon honorable collègue devrait savoir que, par exemple, il y a des pays africains qui n'ont pas voté pour la résolution. Il y en a qui ont voté contre cette résolution que nous trouvons si exécrable et contre laquelle nous avons voté nous-mêmes. Il y en a qui se sont abstenus. Je crois qu'avec le temps, un nombre croissant de pays comprendront la gravité de la décision qu'ils ont prise en se prononçant en faveur de cette résolution. Nous nous efforcerons de faire changer cette attitude en prenant les mesures mentionnées l'autre jour, soit en assistant à la conférence au Ghana et par notre participation financière à bien des activités précises des Nations Unies qui découleront de l'acceptation de ces résolutions que nous trouvons tout à fait répréhensibles.

Pour ce qui est des pays qui ne paient pas leur juste part, nous les inciterons fortement à assumer leurs responsabi-

Questions orales

tés comme nous le faisons en tant que pays membre des Nations Unies.

M. Diefenbaker: Mais sans grand succès.

* * *

[Français]

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LES DISPOSITIONS EN VUE D'ASSURER LA DISTRIBUTION DES CHÈQUES DE PENSIONS

M. T. Lefebvre (Pontiac): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre des Approvisionnement et Services.

Est-ce que les chèques socio-économiques sont prêts pour la distribution, et dans l'affirmative, qui a effectué le tri de ces chèques?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur le président, environ 85 p. 100 des bénéficiaires des chèques socio-économiques indiquent déjà leur code postal sur nos fiches. Alors, de cette façon, nous avons pu effectuer le tri grâce aux ordinateurs de mon ministère. Pour ce qui est du reste, soit 15 p. 100, nous devons le faire manuellement. Cela a été fait à l'intérieur de mon ministère avec bien sûr l'assistance du ministère des Postes.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

LE PROJET D'ÉTATISATION DE CANADAIR—LE RÔLE ÉVENTUEL DE LA SOCIÉTÉ

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au général ministre de l'Industrie et du Commerce et concerne l'option qu'a le gouvernement sur l'achat de Canadair qui, si j'ai bien compris, expire au début de décembre. Comme le précédent ministre déclarait, l'an dernier, devant les membres de l'Ontario Institute of Accountants, que Canadair et sa société mère, General Dynamics, s'intéressent surtout à leur avenir plutôt qu'à celui du Canada, puis-je demander au ministre si le gouvernement a l'intention d'exercer son option pour acheter Canadair et, le cas échéant, quel sera son rôle? S'agira-t-il d'une fusion de Canadair et de Havilland, qui est déjà la propriété du gouvernement, ou d'une fusion avec une compagnie aérienne privée?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Industrie et du Commerce): Non, monsieur l'Orateur, aucune décision n'a encore été prise au sujet de l'option, d'abord parce que nous sommes encore à étudier la possibilité de réorganiser l'industrie du cargo aérien ou de l'industrie aérospatiale canadiennes. Ces deux industries seraient liées entre elles, comme l'a mentionné le député, et de Havilland et Canadair pourraient être appelés à faire équipe. Je crois que cette décision devra se prendre d'ici trois ou quatre semaines, comme l'a dit le député, mais il est bien possible que nous cherchions à obtenir un autre délai si nous n'avons pas terminé notre étude de la restructuration de l'industrie à ce moment-là, et il y a d'autres problèmes importants qui doivent être réglés dans ce domaine comme l'achat du matériel de défense.